

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
Du 08 Décembre 2016

Membres présents : 9

Membres excusés : 2 Dhoutaut Jacques (procuration à Hernandez Didier) et Reeb Virginie

Membre absent : 0

- Ordre du jour*
- *Plan Local d'Urbanisme*
 - *Projet lotissement Pellegrini*
 - *Travaux de voirie – marché complémentaire*
 - *Fusion CCMO21 et CCHD*
 - *Sécurité RD 129*
 - *Nouveau régime indemnitaire*
 - *Port Titi – Eau*
 - *Affaires diverses*
 - *Projet agrandissement école*
 - *divers*

1. Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil municipal devait arrêter le PLU mais le cabinet Verdi n'a pas terminé l'évaluation environnementale.

Le maire informe qu'un projet de loi en cours prévoit de reporter la date du 31 mars 2017 qui prévoyait l'annulation de tous les POS en cours. Dans ce cas, la commune passerait en Règlement National d'Urbanisme pour l'instruction des dossiers d'urbanisme. Cette date pourrait être repoussée au 31.12.2017.

Serge Voisard interpelle le conseil sur le fait qu'il faut être vigilant sur la notion de toiture végétalisée. Cette notion sera précisée dans le PLU pour éviter tout contournement.

Le CAUE a présenté un nuancier de couleurs pour les façades, afin d'harmoniser les teintes sur l'ensemble de la commune. Le Conseil valide le nuancier qui sera soumis pour validation aux architectes des Bâtiments de France.

2. Projet lotissement Pellegrini

Dans le dernier plan proposé par la société Pellegrini, il a été tenu compte des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France. Dans l'attente d'un nouveau projet.

Le règlement du lotissement sera également à revoir.

3. Travaux de voirie – marché complémentaire

Monsieur le maire rappelle qu'un marché complémentaire doit être signé avec l'entreprise Vermot pour les travaux de renforcement de chaussée et pose de caniveaux Rue de l'Eglise et Chemin des Tareaux pour un montant total de 57 919 € HT. Accord du conseil pour signer le marché.

La réception des travaux d'enfouissement des réseaux secs aura lieu le vendredi 9 décembre 2016.

4. Fusion CCMO21 et CCHD

La fusion devrait être effective au 1^{er} janvier 2017. Un référé a été déposé contre l'Etat pour contester cette décision et les délais imposés.

Le nombre de sièges est fixé à 49. Accord du conseil

5. Sécurité RD 129

Le STA (Service Territorial d'Aménagement) a présenté un projet d'aménagement de sécurité de la route départementale. En réflexion.

6. Nouveau Régime indemnitaire

Le Maire expose les principes du nouveau régime indemnitaire (primes des agents) et informe que les montants ne seront pas modifiés. Il s'agit juste de définir le plafond maximum du montant des primes alloués aux agents (secrétaire et employé communal). Accord du conseil.

7. Port Titi - eau

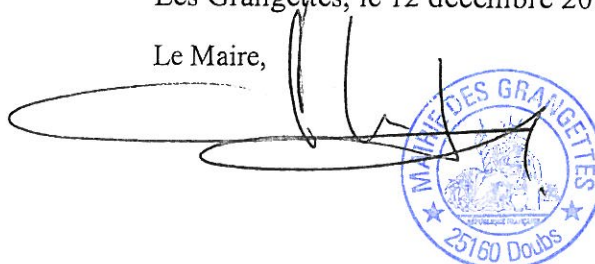
Monsieur le maire a rencontré le Conseil départemental pour évoquer l'éventuelle adduction d'eau à Port Titi. Il en est ressorti qu'aucune subvention ne pourrait être attribuée pour de tels travaux.

8. Affaires diverses

- Les voiries et réseaux du lotissement Pré de la Fontaine seront rétrocédés prochainement à la commune.
- Projet agrandissement école : le conseil prend connaissance du projet et ne se prononce pas pour l'instant. Il souhaite attendre d'avoir plus d'éléments budgétaires pour décider.
- La vente de bois de chauffage a eu lieu le 1^{er} décembre 2016. 5 lots n'ont pas trouvé preneur. Un prix de retrait (prix minimum en dessous duquel le lot n'est pas vendu) a été fixé lors de la vente. Des offres pourront être déposés en mairie et celles inférieures au prix de retrait ne seront pas retenues.
- Proposition de vente de parcelles boisées par un particulier : le conseil n'est pas opposé au principe d'acquérir de nouvelles parcelles boisées mais attend de voir les possibilités financières de la commune.
- Vols sur la commune : la gendarmerie demande à ce que chacun reste vigilant et signale les faits suspects.
- Une demande a été faite à Orange pour que le relais de la commune passe en 4G.
- Logement communal : problème de consommation élevée de gaz avec aucune anomalie détectée (vérification de la chaudière, de la cuve de gaz, caméra thermique...). Le grenier sera isolé. Les locataires demandent une remise de loyer : accord du conseil pour réduire les loyers de 1 560 € soit l'équivalent de 2 loyers gratuits.
- Vœux du maire : le 8 janvier 2017 à 11 h..
- Tiercelet : la couverture a été définie par la commission. Présentation du sommaire.
- Demande d'un club de yoga pour des séances le vendredi fin d'après-midi. Accord du conseil. Une convention sera signée pour la période janvier à juin 2017.

La séance est levée à 23 h 30
Les Grangettes, le 12 décembre 2016.

Le Maire,



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DES GRANGETTES' around the top edge, '25160 Doubs' at the bottom, and a central emblem featuring a landscape with a castle and a tree. The signature is written in a cursive style and extends across the stamp.